

L'assemblée générale constitutive de l'association AFAIRES est ouverte le 03 avril 2017 à 14H30.

Sont présents :

Jean-Emmanuel RUDIO	Responsable de l'audit interne	Université de Strasbourg
Romain BOULLY	Auditeur interne	Université de Strasbourg
Philippe DJAMBAZIAN	Directeur de l'audit et du contrôle internes	Aix-Marseille Université
Aurore CHENEVOY	Responsable de l'audit interne	Université de Bordeaux
Eliane CHABROT	Responsable de l'audit interne	Université Clermont Auvergne
Julien PIERREVAL	Auditeur interne	Université Clermont Auvergne
Marie-Caroline BEER	Directrice de l'audit interne	Centre National de la Recherche Scientifique
Benoît HERR	Responsable de l'audit interne	Université de Lorraine
François-Xavier DEMONT	Directeur de l'audit interne	Université de Genève

Les travaux de l'assemblée constitutive portent sur les aspects suivants :

- 1 – Examen de statuts de l'association
- 2 – Examen du règlement intérieur de l'association
- 3 – Composition du directoire de l'association
- 4 – Discussion des actions prioritaires à mener

Sont désignés président de séance et secrétaire de séance respectivement : Jean-Emmanuel RUDIO (président) et Romain BOULLY (secrétaire)

1 – Examen des statuts de l'association

Les 14 articles des statuts sont passés en revue. Des modifications sont apportées aux articles 2 (mention des chartes d'audit des établissements), 3 (parrainer entre guillemets + mention du respect des règles de confidentialité), 6 (suppression du décès), 11 (suppression de la mention des droits civiques + ajout intuitu personae).

Avec ces modifications, **les statuts sont approuvés à l'unanimité.**

2 – Examen du règlement intérieur de l'association

Le règlement intérieur, prévoyant une cotisation annuelle de 20 euros, est **approuvé à l'unanimité.**

Il est précisé que ce montant pourra être revu, si nécessaire, lors d'une prochaine AG, notamment au vu des dépenses effectives de l'association et qu'il conviendra de veiller à choisir un établissement bancaire pratiquant des frais de tenue de compte réduits.

3 – Composition du Directoire de l'association

L'appel à candidature qui est lancé en séance fait apparaître 7 volontaires pour intégrer la Directoire de l'association :

Jean-Emmanuel RUDIO
Romain BOULLY
Philippe DJAMBAZIAN
Aurore CHENEVOY
Eliane CHABROT
Marie-Caroline BEER
Benoît HERR

Les statuts prévoient un minimum de 3 membres pour le Directoire : cette condition étant respectée, il est procédé à l'élection : **tous les candidats obtiennent l'unanimité des votes.**

Le Directoire est donc constitué des 7 membres mentionnés ci-dessus.

Il est ensuite procédé à l'élection du Doyen et du Trésorier de l'association.

- Un seul candidat se manifeste pour la fonction de **Doyen : Jean-Emmanuel RUDIO**
- Un seul candidat se manifeste pour la fonction de **Trésorier : Philippe DJAMBAZIAN**

Il est ensuite procédé à l'élection. **Les deux candidats recueillent l'unanimité des votes et sont donc déclarés élus.**

4 – Actions prioritaires à mener

Les actions prioritaires suivantes sont évoquées :

- Organiser une rencontre plénière de l'association avant la fin 2017. Aurore CHENEVOY va essayer de l'organiser à Bordeaux.
- Organiser la communication pour faire connaître l'association :
 - Message à faire circuler sur le réseau de l'association des DGS, incluant un petit questionnaire à renseigner par les établissements intéressés (est-ce que la fonction audit interne a été créée, coordonnées de l'auditeur/trice, rattachement, attentes / questionnements)
 - Obtenir une interview et un article dans l'AEF
 - Entrer en contact avec la CPU pour faire connaître l'association et son rôle potentiel dans la promotion de la fonction audit interne
 - Se faire connaître auprès de l'AMUE et lui demander de relayer l'information sur la création de l'association
 - S'appuyer sur les différents réseaux pour relayer l'information sur la création (Relier,...)
 - Création d'une adresse mail pour contacter l'association (renvoyant vers les membres du Directoire)
 - Création du page sur linkedIn pour l'association
 - Création d'une page web pour l'association
- Doter l'association d'outils pour les échanges entre les membres :
 - Création d'une liste de diffusion interne (envoi de mail à tous les adhérents)
 - Création d'un forum de discussion permettant de capitaliser les échanges (pour permettre aux nouveaux adhérents de disposer d'un historique)
 - Création d'un espace de partage de documents
 - Possibilité d'organiser des réunions à Paris, dans des locaux mis à disposition par l'AMUE.
 - Organisation de réunions en visio-conférence (plénières ou thématiques)

- Thèmes que les membres souhaitent voir aborder prioritairement :
 - Construction de l'univers d'audit
 - Suivi de la mise en œuvre des actions de progrès / surveillance du comité d'audit sur cette mise en œuvre
 - Positionnement de l'audit interne par rapport à d'autres fonctions (contrôle interne, contrôle de gestion), moyens consacré par les établissements à l'audit interne...

Ces différents thèmes, et notamment le dernier, pouvant intéresser de futurs adhérents démarrant la mise en place de la fonction, il est proposé d'attendre avant de les traiter, afin d'avoir pu réaliser les opérations de communication pour accueillir de nouveaux adhérents, et de disposer des outils de capitalisation des échanges.

L'assemblée générale constitutive est close à 16H30

Le présent procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 03 avril 2017 a été établi par le président de séance et le secrétaire de séance mentionné ci-dessous.

Il a été transmis à l'ensemble des participants qui l'ont approuvé.

Le président de séance : Jean-Emmanuel RUDIO



JER

Le secrétaire de séance : Romain BOULLY



RB